

WEBINAIRE

Biodiversité et
changement climatique :
de la planification à
l'action

1^{er} avril 2021

PROGRAMME



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

**Biennale
des villes en
transition**



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

SCoT 2030

DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

Biodiversité et changement climatique : de la planification à l'action

Contexte :

Le dérèglement climatique perturbe et menace le monde du vivant: perturbation des écosystèmes, disparition d'espèces ou au contraire prolifération d'autres... Notre société se retrouve confrontée à un double impératif : réduire ses émissions de gaz à effet de serre, atténuer et s'adapter aux changements climatiques. Les changements climatiques conduisent à une très forte érosion de la biodiversité et à un bouleversement des équilibres existants. Les collectivités et leurs partenaires ont un rôle majeur pour relever ces défis par la mise en place d'actions pertinentes et suffisamment efficaces pour permettre des changements visibles et durables.

Le SCOT de la grande région de Grenoble et le CNFPT s'associent aux organisateurs du concours capitale Française de la biodiversité pour vous proposer une journée de sensibilisation et de réflexion sur la thématique "biodiversité et changement climatique".

Matinée: 10h00-12h30 **Conférence en ligne ouverte à tous**

10h00 – 10h20 Introduction

Laurence THERY, Présidente de l'EP SCoT de la Greg & **Gilles NAMUR**, Adjoint à la biodiversité de la ville de Grenoble

10h20 – 10h50 Biodiversité et changement climatique: enjeux et éléments de recherche

Luc ABBADIE, Professeur de Sorbonne Université, chercheur, directeur de l'Institut d'écologie et des sciences de l'environnement (iEES), Paris. Directeur de l'Institut de la Transition Environnementale de Sorbonne Université.

10h50 – 11h20 Panorama d'actions exemplaires de collectivités

Marc BARRAT, écologue, Agence Régionale de la biodiversité, Institut Paris-Région

/ Pause /

11h30 – 11h 50 Biodiversité et planification : quelles traductions dans le SCoT de la grande région de Grenoble, quels enjeux pour demain ?

Arnaud Germe, Directeur de l'établissement public du SCoT de la Grande région de Grenoble

Hugues Merle, chargé de mission, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

11h50 – 12h10 De la planification à l'action, l'exemple de la plateforme de biodiversité « Rives nature »

Syndicat mixte SCOT des Rives du Rhône

12h10 – 12h30 Choyer la nature en ville

Christine SIMOENS, Cheffe de projet agriculture urbaine et biodiversité à la Ville de Grenoble

Ateliers participatifs 14h00-17h00

réservés aux élus et techniciens de la région Auvergne-Rhône-Alpes

avec une priorité aux territoire de la Greg

(nombre de places limité à 20 personnes par atelier).

14h00 – 15h45 Ateliers participatifs

Méthode d'animation :

Les participants devront choisir un des 2 ateliers proposés. Un lien vous sera adressé après inscription pour vous permettre de nous indiquer vos préférences.

Un large temps de restitution à l'issue de ceux-ci permettra à chacun une prise de connaissance de la globalité des travaux avec un temps de débat pour amender les résultats et fabriquer collectivement une synthèse conclusive.

Atelier 1 : optimiser et renforcer l'efficacité de l'action publique pour répondre au défi de la fragmentation des espaces et à la perte de biodiversité liée

Les réflexions menées en 2020 ont fait clairement ressortir le phénomène de fragmentation des espaces par l'urbanisation comme le principal facteur de vulnérabilité et de perte de biodiversité du territoire de la Grande région grenobloise (Greg). Ce processus de fragmentation menace de nombreuses espèces animales par la destructuration de leurs milieux de vie et l'isolement de petits noyaux de populations ainsi fragilisés. La prise de conscience de l'importance de ce phénomène ne date pas d'hier. Lutter contre ce phénomène n'est cependant pas tâche facile et implique d'agir tout à la fois par la maîtrise de l'urbanisation et la préservation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers, responsabilités dévolues aux acteurs de la planification, et la restauration / protection des continuités écologiques inscrites dans les trames vertes & bleues, sous la responsabilité des gestionnaires d'espaces naturels.

Or il s'avère que le dialogue entre ces univers professionnels n'est pas toujours suffisamment établi sur la durée. De meilleures coordinations et synergies sont à trouver.

Co animation : Olivier Alexandre (EPSCoT Greg) & Murielle Pezet Kuhn (Agence d'urbanisme de la région grenobloise)

Atelier 2 : agir sur le développement de la nature en ville pour répondre aux défis du changement climatique et de la préservation de la biodiversité

Les acteurs, rencontrés par l'EP SCoT de la Greg et l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise en 2020, soulignent le rôle des villes comme refuges, avérés ou en devenir, pour certaines catégories d'espèces animales sauvages et végétales spontanées. L'importance du concept de « nature en ville » est également ressorti et pose la question des formes de végétalisation et d'aménagement de la ville permettant de concilier aménités pour l'humain, espaces favorables à la biodiversité et espaces influant sur le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Enfin, depuis le Grenelle de l'environnement, l'installation et la pérennisation d'une trame verte & bleue en ville fait partie des objectifs d'une politique urbaine socialement et écologiquement responsable. S'appuyant sur toutes les formes de nature en ville, la trame verte & bleue a ainsi vocation à répondre à la fois à l'enjeu d'accueil et de déplacement de certaines espèces, faunistiques et floristiques, et à celui d'amélioration du cadre de vie des citoyens notamment en rendant accessibles des espaces de fraîcheurs et de nouveaux espaces récréatifs.

Dans ce contexte, comment le SCoT peut-il venir soutenir et renforcer ces dynamiques urbaines, souvent pensées et mises en place localement par les acteurs de la construction de la ville et de la « fabrique urbaine » ?

Co animation : Cécile BENECH (EPSCoT Greg), Christine SIMOENS (Ville de Grenoble) et Florence Vialetton (ville de Grenoble)

15h45 - 16h00 Pause

16h00 – 17h00 Restitution des ateliers, débats et synthèse conclusive

Publics concernés : Elus des collectivités, agents territoriaux (Communes, EPCI, département, région, PNR), agents de l'Etat, acteurs issus du monde associatif.

Modalités d'inscription : La date limite d'inscription est le **24/03/2021**

Public	Modalités d'inscription	Vos contacts
Matinée: Conférence ouverte à tous		
<p>Pour les agents et élus de la Fonction Publique Territoriale</p> <p><i>A titre exceptionnel aucune facturation de l'inscription ne sera faite aux élus : inutile de nous renvoyer le bon de commande qui se génère automatiquement lors de l'inscription</i></p>	<p>Les personnes intéressées devront être inscrites par leur collectivité sur la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT :</p> <p style="text-align: center;">https://inscription.cnfpt.fr</p> <p>Le code d'inscription est le : F200N 002</p>	<p>Maud EBURDY, Conseillère formation maud.eburdy@cnfpt.fr</p>
<p>Pour les autres publics: Fonction publique d'Etat, entreprises, associations, établissements d'enseignement et de recherche, etc.</p>	<p>Formulaire d'inscription : Je m'inscris</p>	
Après-midi : ateliers réservés aux élus et techniciens de la région Auvergne-Rhône-Alpes		
<p>Pour les agents et élus de la Fonction Publique Territoriale</p> <p><i>A titre exceptionnel aucune facturation de l'inscription ne sera faite aux élus : inutile de nous renvoyer le bon de commande qui se génère automatiquement lors de l'inscription</i></p>	<p>Les personnes intéressées devront être inscrites par leur collectivité sur la plateforme d'inscription en ligne du CNFPT :</p> <p style="text-align: center;">https://inscription.cnfpt.fr</p> <p>Le code d'inscription est le : F200N 003</p>	<p>Pauline Albert, Assistante de formation pauline.albert@cnfpt.fr Tel: 04 76 15 01 05</p>